

## **RESTAURATION SCOLAIRE**

## Tarifs du 1er septembre 2024 au 31 août 2025

Les menus sont réalisés par l'équipe de la cuisine centrale de Naintré avec une majorité de produits frais et de saison provenant de producteurs locaux (Ouzilly, Châtellerault, Dissay...). Les menus sont élaborés suivant un plan alimentaire, validé par une diététicienne, de manière à respecter l'équilibre alimentaire des repas. Retrouvez les menus sur le site de la ville.

Quotients Familiaux CAF (QF)	Tarif du repas	<b>PAI</b> (repas fourni par les parents)
QF ≤ 1 000 €	1€	0,25€
1001€ ≤ QF ≤ 1300€	4,28 €	1,07 €
1301€ ≤ QF ≤ 1600€	4,64 €	1,16 €
QF > 1 600 €	4,76 €	1,19 €
A partir du 3 <sup>ème</sup> enfant scolarisé dans une école primaire de Naintré	-50%	

Pour bénéficier de ces tarifs, vous devez indiquer votre numéro d'allocataire CAF ou MSA sur le bulletin d'inscription.

Les personnes n'ayant pas de numéro d'allocataire devront fournir leur feuille d'imposition et leurs 3 derniers bulletins de salaire.

